

Exploitation Privée de l'Amazonie Brésilienne: Nouveau enjeux pour le Troisième Secteur

Roishna Carrion

Le Brésil est le sixième entre les plus grands émetteurs de gaz d'effet étouffe, au monde. Dans ce scénario, où la disparition de forêts répond par 75% de l'émission de gaz pollué¹, en avril 2005, l'Institut Brésilien de Recherche de l'Espace, a dénoncé la croissance de 6% du processus de dévastation de la Forêt Amazonique, en 12 mois².

À la menace à la vie sur la planète, représenté par l'agression constante et systémique de la biodiversité, vient alors d'être ajouté un nouveau enjeu: la loi 11.284/06, signée le 02 mars³, 2006, au Brésil, laquelle établit les règles pour la gestion de forêts publiques au Brésil, c'est à dire 60% des forêts du pays⁴.

D'accord les spécialistes de l'environnement, pour assurer un minimum de protection de l'écosystème de l'Amazonie, la mise en oeuvre de cette loi exigera de l'Etat un énorme effort de fiscalisation de la région.

Il faut, pourtant, reconnaître que la capacité opérationnelle, d'analyse, de supervision technique, aussi que de fiscalisation des Organisations responsables pour protéger l'environnement au Brésil est épuisée. C'est à dire, elles ont du mal à rendre compte des activités déjà sous leurs responsabilités.

D'autre côté, le déficit de ressources humaines, financières et d'infrastructure de l'IBAMA, la plus importante organisation de contrôle environnemental au pays - tel qu'il a été énoncé récemment par le Green Peace Brasil⁵ - c'est un "composant structurel de l'absence de l'Etat dans la Région Amazonique"

La situation devient encore plus critique, au fur et à mesure qu'avec la promulgation de cette loi, le gouvernement brésilien envisage, pour les prochains 10 ans, l'exploitation économique de 9% de la forêt amazonique.

Parallèlement, malgré la prévision, dans le texte de la nouvelle loi, de la participation de la Société Civile, au Conseil Consultant du Fond National de Développement Forestier⁶, tel qu'on a pu constater, en janvier 2005, à l'occasion de la Mission de Diagnostic Socio-Politique et Economique qu'on a coordonné, en Amazonie Occidentale, la corruption traverse le gouvernement local, les principes les plus basiques de la Constitution Fédérale ne sont pas respectés, aussi que le niveau d'organisations de la Société Civile, c'est très faible.

Le but du présent article, écrit à partir de la recherche qualitative-quantitative sur les conditions sociales-politiques et économiques, de huit communautés rurales placées au cœur de l'Amazonie Occidentale, et dont la méthode a été exploratoire-descriptive, c'est de présenter le scénario qu'on a

¹ <http://www.pontoterra.org.br/news/junho%202005/03%20-%20desmatamento%20E9%20responsavel.htm>

² <http://www.pontoterra.org.br/news/junho%202005/01%20-%20contra%20o%20desmatamento.htm>

³ E:\CONGRESSOS\CONGRESSOS 2006\ISTR\LEGISLAÇÃO\Em Questão.htm

⁴ E:\CONGRESSOS\CONGRESSOS 2006\ISTR\LEGISLAÇÃO\GESTÃO DE FLORESTAS LEI.htm

⁵ http://www.greenpeace.org.br/tour2005_br163/noticias.php?conteudo_id=2216.

⁶ <http://www.sbs.org.br/lei47762005.pd>

trouvé, mettant en relief les mesures, aussi que les procédures recommandées, au Ministère de la Défense National, pour la consolidation des organisation représentatives des interêts de la Societé Civil local.

Après la présentation de la situation - dont les caracteristiques majeurs sont: l'abandon de la santé et de l'éducation; l'analphabétisme de presque 90% de la population adulte; le chômage; le travail "au noir"; la prostitution des enfants; l'haute tax de grossesse des adolescents, l'absence de services d'infrastructure d'égouts, d'eau, de transports et de communications publiques, même dans de villes de plus de 50 mil habitants; la perte de la memoire culturel; la disparition de savoir faire indigines; la corruption politique; l'absence d'intégration de politiques publiques et d'un plan de développement soutenable de caracter systémique pour la region - on décrit les mesures proposées pour assurer l'organisation de la Societé Civil local. Entre lesquels: la participation active de celle-ci, en partenariat avec l'Etat, à de projets de développement souteneble, de récupération de la memoire culturelee, aussi que de préservation de l'environement.

Il faut pourtant aussi reconnaître que pour assurer un minimum de confiabilité à de plans d'exploitation économiques de forêt publiques brésiliennes - tel qu alors viabilisé par la loi 11.284/06 - il faudrait, d'abord, fortifier les organisations non gouvernemental chargées de la protetion de l'environement, aussi qu'assurer à l'ensemble de la societé brésilienne, la possibilité de controlar ce qu'y sera faite, au nom du "développement soutenable".⁷

CARRION, Rosinha Machado *et al.* *Relatório Projeto Rondon*. Porto Alegre. Universidade Federal do Rio Grande do Sul. 2005. 396 pp.

⁷ E:\CONGRESSOS\CONGRESSOS 2006\ISTR\LEGISLAÇÃO\IAB - Instituto dos Arquitetos do Brasil.htm